

## Le Projet Alimentaire Territorial 2024-2029 du Pays de Grasse

LE DÉFI  
POUR

l'Alimentation  
*locale et durable*



# ÉDITO



## Jérôme VIAUD

Maire de Grasse  
Vice-président du Département  
des Alpes-Maritimes  
Président de la Communauté  
d'Agglomération du Pays de Grasse

Il y a encore peu, la qualité des prestations fournies par la restauration collective aux communes ne faisait guère débat. Du moment que nos enfants mangeaient... Depuis, le sujet s'est invité dans notre société.

Notre alimentation n'est-elle pas notre premier médicament ? Laissons-nous une place suffisante à l'agriculture dans notre société moderne ? La plupart de nos concitoyens sont-ils encore connectés à leur alimentation ou délèguent-ils l'ensemble de leurs choix alimentaires à des intermédiaires ? Les exigences sont devenues fortes et les réponses complexes...

À la suite d'une coproduction de plusieurs mois, ayant réuni plus de 150 participants, sous mon impulsion et celles de maires convaincus, la CAPG a produit une stratégie et un plan d'actions qui constituent le Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Pays de Grasse. Restauration collective, foncier agricole, transition agroécologique, précarité alimentaire, activité physique, décarbonation, patrimoine... autant d'axes et de sujets d'études ou d'actions qui font de notre PAT un outil écosystémique au service de notre territoire.

D'ores et déjà, la CAPG a fait évoluer considérablement son marché de commande groupée au profit des communes. Elle sensibilise à la réduction du gaspillage alimentaire et soutient la création de jardins partagés. Elle accompagne l'installation agricole et l'encourage à être certifiée Bio. Elle conseille nos communes en matière de projets agricoles ou de marchés publics.

La CAPG soutient les manifestations locales de nos agriculteurs, leur présence sur les marchés de plein vent. Elle œuvre à l'échelle du Pôle Métropolitain Cap Azur et, dans un partenariat étroit avec le Conseil départemental des Alpes-Maritimes, afin de faciliter l'approvisionnement en produit locaux, les plus décarbonés possibles... Mais, la route sera longue et nous le savons !

C'est pourquoi, il me paraît indispensable, que nous y mettions ensemble toute notre énergie. J'en profite d'ailleurs pour remercier nos cofinanceurs, les services de l'Etat (DRAAF, DREETS) ainsi que l'ADEME. Alors, rejoignez la dynamique ! Manger bio, local, cuisiné maison, sur la base d'un régime méditerranéen et vous ferez partie du projet.



## QU'EST-CE QU'UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL ?

Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) ont pour objectif de relocaliser l'alimentation et l'agriculture sur les territoires, d'améliorer les modes d'alimentation pour tous, en prenant en compte la santé, la précarité alimentaire, et les patrimoines alimentaires. Ils visent à soutenir l'installation d'agriculteurs, à encourager les circuits courts ou les produits bios et locaux dans les cantines, et à favoriser l'engagement du territoire dans la transition agroécologique pour s'adapter au changement climatique. Issus de la loi d'Avenir pour l'agriculture, l'Alimentation et la Forêt de 2014, les PAT sont élaborés de manière collective à l'initiative des acteurs locaux (collectivités, entreprises agricoles et agroalimentaires, artisans, citoyens,...).

## QU'EST-CE QU'UNE ALIMENTATION DURABLE ?

L'alimentation durable englobe toutes les pratiques alimentaires qui cherchent à nourrir les êtres humains de manière adaptée, tant en qualité qu'en quantité, aujourd'hui et demain, dans le respect de l'environnement, en étant économiquement accessible et rémunératrice pour l'ensemble de la chaîne alimentaire. L'alimentation représente actuellement environ 1/4 des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES). C'est également un élément clé de la santé de la population, un vecteur de lien social et un patrimoine riche et diversifié à préserver et à promouvoir.







# QUELLES AMBITIONS & QUELS LEVIERS POUR LE PAYS DE GRASSE ?

Les élus et les acteurs du Pays de Grasse se sont fixés les ambitions suivantes :

- > Se réapproprier la question de notre alimentation,
- > Améliorer notre souveraineté alimentaire,
- > Permettre un accès à une alimentation biologique et durable pour tous et favoriser l'initiative citoyenne,
- > Se préparer aux effets du changement climatique sur notre agriculture et préserver nos écosystèmes.

## COMMENT Y PARVENIR ?



En privilégiant la formation et le partage des connaissances.



En s'appuyant sur une gouvernance partagée et la coordination des acteurs.



En garantissant une vision transversale des enjeux.



En développant des expérimentations locales pour tester des nouvelles solutions.

# Les 5 AXES TRAVAIL Projet Alimentaire Territorial du PAYS DE GRASSE



## PILOTAGE EN TRANSVERSALITÉ DE LA POLITIQUE ALIMENTAIRE

- > Porter et coordonner une gouvernance intégrant les services, les partenaires et les citoyens,
- > Donner les moyens du portage du PAT et recherche des financements,
- > Développer une offre d'accompagnement lisible pour les communes,
- > Communiquer régulièrement sur le PAT pour permettre une appropriation et une participation citoyenne.

## CONSERVER ET DÉVELOPPER LES CAPACITÉS NOURRICIÈRES DU TERRITOIRE / ANTICIPER LES RISQUES DE RUPTURES D'APPROVISIONNEMENT

- > Permettre la préservation, la mobilisation et la reconquête du foncier agricole,
- > Contribuer à la structuration de micro-filières nourricières (maraîchage, légumineuses...),
- > Soutenir les filières historiques du territoire (olive, ovins...),
  - > Étudier les outils pour se prémunir du risque de rupture d'approvisionnement.





AXE  
/ 3 /

## ACCOMPAGNER LA MUTATION DE L'ÉCONOMIE ALIMENTAIRE ET AGRICOLE / SOUTENIR LA CRÉATION D'EMPLOI / ASSURER DE BONNES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL

- > Permettre le développement d'actions facilitant la transmission et l'installation agricole,
- > Soutenir les projets d'autonomie des fermes (énergétique, en intrants locaux, en semences locales, en autonomie mécanique...),
- > Appuyer le développement de solutions de commercialisation locales (points de vente collectifs...).

## GARANTIR UN ACCÈS À UNE ALIMENTATION Saine ET LOCALE POUR TOUS ET SUR TOUT LE TERRITOIRE / DÉVELOPPER UNE CULTURE PARTAGÉE DE L'ALIMENTATION Saine ET DURABLE, CULTURELLE ET PATRIMONIALE / ENCOURAGER LES INITIATIVES CITOYENNES



AXE  
/ 4 /

- > Accompagner la restauration collective vers le 100% durable, local et biologique,
- > Développer des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire,
- > Amplifier le soutien à la création de jardins nourriciers citoyens.



AXE  
/ 5 /

## S'ENGAGER DANS LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE, S'ADAPTER AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE, CONSERVER LES POTENTIELS ÉCOLOGIQUES LOCAUX

- > Initier un réseau d'expérimentation des pratiques agroécologiques,
- > Soutenir l'agriculture biologique sur le territoire,
- > Appuyer les démarches de préservation de la ressource en eau,
- > Soutenir les démarches de soutien à la biodiversité fonctionnelle.

## ILS SONT ENGAGÉS DANS LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DU PAYS DE GRASSE



- > Agribio O6,
  - > Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural des Alpes-Maritimes (ADEAR O6),
  - > Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne de Provence (AMAP),
  - > Azur Sport Santé,
  - > Bio d'Azur,
  - > Biocoop Grasse,
  - > CAE Mosaïque,
  - > Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins,
  - > Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA),
  - > Communauté de Communes Alpes d'Azur (CCAA),
  - > Commune de Mouans-Sartoux (labellisée PAT),
  - > Commune de Peujmeade (Plan de relance),
  - > Commune de Saint-Vallier-de-Thieux (labellisée PAT),
  - > Centre d'Études et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée (CERPAM),
  - > Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes,
  - > Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CMAR PACA),
  - > Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse,
  - > Comité départemental d'Éducation pour la Santé des Alpes-Maritimes (CODES O6),
  - > Département des Alpes-Maritimes,
  - > Écomusée de la Roudoule,
  - > Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles des Alpes-Maritimes (FDSEA O6),
  - > Harpeges,
  - > Jeunes agriculteurs des Alpes-Maritimes,
  - > La Meute,
  - > Mas du Calme - Apprentis d'auteuil,
  - > Les Insatiables,
  - > Lycée agricole d'Antibes,
  - > Méditerranée 2000,
  - > Mutualité Sociale Agricole (MSA),
  - > Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur (PNR),
  - > Petra patrimoniale
  - > Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural PACA (SAFER),
  - > Solinum,
  - > Terre de liens.
- Partenaires financeurs**
- > État - Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF),
  - > Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME),
  - > Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS),
  - > Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement PACA (DREAL),
  - > Agence Régionale de Santé PACA (ARS),
  - > Région Sud et réseau rural,
  - > Département des Alpes-Maritimes.



## S'INFORMER & PARTICIPER

AU PAT



[www.paysdegrasse.fr](http://www.paysdegrasse.fr)



[pat@paysdegrasse.fr](mailto:pat@paysdegrasse.fr)



**Communauté d'Agglomération  
du Pays de Grasse**

57, Avenue Pierre Sémard

06130 GRASSE

04 97 05 22 00

[www.paysdegrasse.fr](http://www.paysdegrasse.fr)



Direction régionale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités

